

*Assurance-chômage--Loi*

à ma circonscription. J'estime qu'il convient à peu de circonscriptions rurales du Canada.

Je suis vraiment affligé d'entendre le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie) nous dire que Terre-Neuve va toucher 15 millions de dollars de plus, tandis que preuve documentaire à l'appui, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> McDougall) nous affirme que nous allons toucher 30 millions de dollars de moins. Si on ajoute 30 millions de dollars de moins à 15 millions de dollars de plus, on aboutit à 15 millions de dollars de moins.

Je tiens à faire savoir que j'entends faire tout mon possible pour m'assurer que les Canadiens sont conscients de ces illogismes. Je vais faire de mon mieux pour m'assurer que les Canadiens sachent bien que ces lettres sont destinées à des gens bien intentionnés qui espèrent obtenir quelque chose pour leur localité, au chapitre de l'assurance-chômage, ou pour accroître leurs gains. Ils n'obtiennent rien, si ce n'est une lettre peu cordiale les informant qu'une volte-face soudaine, terrible et déconcertante s'est produite.

Moi qui suis leur député, malheureusement, je dois leur dire: «Je n'ai pas été consulté. Je n'ai pas été prévenu. Je n'ai pas été avisé de ces changements dont je dois répondre à tous mes électeurs.»

Je soutiens que bien d'autres députés de l'opposition, et vraisemblablement aussi des députés ministériels, même s'ils refusent de le reconnaître, se trouvent exactement dans la même situation.

Permettez-moi, monsieur le Président, de terminer en disant que je voudrais qu'il y ait une autre façon d'examiner la chose.

J'aimerais que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration tienne au moins un peu compte des appréhensions des provinces Atlantiques et des circonscriptions rurales pour voir si elle ne pourrait pas prendre une mesure concrète pour adoucir la transition. J'espère qu'elle pourra à tout le moins améliorer quelque peu le programme de développement de l'emploi afin de nous donner un peu plus de souplesse dans ces domaines. A quoi bon former les travailleurs si nous ne leur offrons pas d'emploi.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Si le député de Kamouraska—Rivière-du-Loup souhaite formuler un commentaire, je suis prêt à lui accorder la parole.

[Français]

**M. Plourde:** Monsieur le Président, tout d'abord je n'ai pas remarqué de question dans les commentaires de mon ami de Bonavista—Trinity Conception (M. Mifflin). Je voudrais justement faire une correction. La circonscription que je représente est Kamouraska—Rivière-du-Loup. Mais j'aimerais quand même lui dire ceci: Qui que ce soit d'entre nous n'a pas choisi la ville, la province et le pays pour venir au monde. Moi aussi je représente une circonscription qui est éloignée, Kamouraska—Rivière-du-Loup, et nous avons aussi un taux de chômage élevé. Et c'est la raison pour laquelle ce projet de loi C-21, monsieur le Président, a été mis en place et déposé devant cette Chambre pour corriger les situations qui autrement auraient fait que tout le monde de la province de Québec ou de Terre-Neuve serait rendu aujourd'hui en Ontario pour aller travailler, lorsqu'on connaît le taux de chômage. Mais j'aimerais lui dire que, dans la stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, monsieur le Président, on prévoit affecter 775 millions de dollars supplémentaires à de nouveaux programmes relatifs au marché du travail, afin de répondre de manière plus active aux besoins des chômeurs, et de perfectionner les compétences de la population active du Canada.

Je comprends très bien les préoccupations de mon collègue de Terre-Neuve, alors qu'il vit un taux de chômage peut-être dans les 20 p. 100 et plus, et je comprends très bien lorsqu'il parle des programmes de développement de l'emploi qui s'adressent à des personnes à haut taux de chômage, de 24 semaines et plus. Mais voilà le correctif que l'on veut apporter, monsieur le Président, en amenant de nouveaux programmes de formation, en collaboration avec les provinces, et je suis sûr que la province de Terre-Neuve sera invitée, tout comme les autres provinces au Canada, à discuter de cette formation de travail, monsieur le Président.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les questions et commentaires sont terminés. Débat. La parole est à l'honorable député d'Eglinton—Lawrence (M. Volpe).

[Traduction]

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, c'est une organisation syndicale québécoise